

Dijon, le 6 mai 2020

La présidente

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Beaucoup d'entre vous ont fait part de la nécessité de disposer d'informations précises et définitives concernant la livraison des masques en tissu que vous avez commandés par l'intermédiaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

En effet, j'ai souhaité, le 23 avril, anticiper les besoins des plus petites communes de notre territoire, en commandant, auprès d'une entreprise française de Montluçon, dont la production est basée en Tunisie, deux millions de masques grand public. Je crois profondément que l'enjeu de solidarité entre les collectivités est un élément déterminant de la sortie de crise.

Notre fournisseur nous avait assuré une livraison « entre le 4 et le 7 mai ». Aujourd'hui, je suis au regret de vous informer que l'entreprise Gedivepro n'est pas en mesure de tenir ses engagements. Par voie de conséquence, je suis contrainte de vous indiquer que les retraits des commandes ne pourront se faire aux dates initialement prévues.

Ainsi, je vous propose le calendrier modifié suivant :

- **18 mai**, première livraison de 400 000 masques, distribution proratisée à hauteur de 20% de votre commande,
- **25 mai**, deuxième livraison de 800 000 masques, distribution proratisée à hauteur de 40% de votre commande,
- **2 juin**, dernière livraison de 800 000 masques à compter du 2 juin, distribution proratisée à hauteur de 40% de votre commande.

Tels sont les éléments que j'ai voulu porter à votre connaissance, consciente, à quelques jours d'un déconfinement progressif, lors duquel notre priorité commune et absolue devra rester la sécurité sanitaire de chacun.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Guite DUFAY

